

BAC PRO

TECHNICIEN(NE) DE FABRICATION BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIÉS



2 ANS



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée du Pays d'Aunis - 17700 Surgères
Tel : 05 46 07 00 67
Contact : Cindy NEVEU, animatrice pédagogique

EN APPRENTISSAGE

LE MÉTIER

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un(e) technicien(e) d'atelier qui maîtrise les **techniques de fabrication des meubles, du mobilier d'agencement, des menuiseries extérieures et intérieures, des charpentes industrielles et des éléments en bois lamellé-collé.**

Dans le cadre de ses activités sur un poste ou un îlot de fabrication, il peut être amené à prendre des responsabilités au sein d'une équipe afin d'**assurer le bon déroulement de la production et des opérations** qui y sont liées (maintenance, contrôle, optimisation, sécurité).

Il exerce son activité dans les entreprises de menuiserie et d'ameublement pour la production, en petite ou moyenne série, d'ouvrages en bois et matériaux associés.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Prise en charge la fabrication et du conditionnement des pièces.
- ▶ Maîtrise des logiciels Conception Fabrication Assisté par Ordinateur.
- ▶ Suivi et contrôle de la production.
- ▶ Maintenance des équipements.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : Non communiqué
- Taux d'insertion : Non communiqué
- Taux de poursuite d'étude : Non communiqué
- Taux de rupture : *se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr*

INSERTION PROFESSIONNELLE

- ▶ Menuisier(ère).
- ▶ Chapentier(ère) bois.

CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ Avoir validé une Seconde ou être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- ▶ Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- ▶ Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné(e).

CALENDRIER DE LA FORMATION

- ▶ Rythme de l'apprentissage par an : 10 périodes de 1 à 5 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- ▶ Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- ▶ Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ Mention complémentaire.
- ▶ Brevet de Technicien Supérieur.



PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr

